

L'Université de Rennes 1 accueille plus de 30 000 étudiants répartis sur 6 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 19 composantes de formation, dont 2 écoles et 4 IUT, et de 36 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines: Mathématiques - Numérique, Biologie - Santé, Molécules – Matériaux - Structures, Droit – Economie – Gestion – Science politique - Philosophie, Environnement, en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE).

L'établissement mobilise plus de 3300 personnels au service de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, dont 1800 enseignants-chercheurs et enseignants. Les grandes thématiques de recherche de l'université sont référencées dans les classements internationaux dont celui de Shanghai qui en recense 19 où UR1 compte parmi les 500 premiers établissements mondiaux.

Fiche de poste détaillée

N° du poste : PR 0133

Section CNU ouverte au recrutement : 02

N° Galaxie : 4607

Enseignement : Droit public

Descriptif détaillé des enseignements :

La personne recrutée sur l'emploi PR0133 sera conduit à effectuer des enseignements en Droit administratif, Droit public des affaires, Droit des contrats publics et Contentieux administratif, en Licence et Master (notamment en Master 1 Droit public et dans les Masters 2 de la mention Droit public).

La personne recrutée sera amenée, dès sa prise de fonction, à exercer des responsabilités collectives au sein de la Faculté de droit et de science politique.

Le/la Candidat.e pourra être appelée à effectuer des interventions et/ou des enseignements disciplinaires en langue anglaise.

Compétences attendues dans l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne.

Composante d'enseignement : Faculté de droit et de science politique

Doyen : Professeur Frédéric Lambert

Tel direction : 02-23-23-76-01

Email direction : frederic.lambert@univ-rennes1.fr

Site internet de la composante d'enseignement : <https://droit.univ-rennes1.fr/>

Recherche : Droit administratif – Droit public des affaires

Descriptif détaillé des activités de recherche :

Le/La professeur.e recruté.e sur l'emploi PR0133 s'intégrera à l'Institut du Droit public et de la science politique.

Il/elle développera des recherches notamment en Droit public des affaires et en Droit des contrats publics, sous l'angle du droit interne comme européen, avec une ouverture sur le contentieux de ces matières.

Le/La candidat.e s'intégrera à l'axe « approches juridictionnelles et non juridictionnelles du contentieux » en développant des recherches sur les litiges économiques publics, notamment en matière contractuelle. Il/elle pourra également être amené.e à participer aux recherches de l'IDPSP dans le domaine de la santé et à participer à des projets collectifs dans le domaine du numérique.

Les candidat.e.s doivent également être en capacité de répondre aux grands appels à projet de recherche nationaux et européens.

Laboratoire de recherche : Institut du droit public et de la science politique

Nom responsable équipe de recherche : Professeur Guillaume Le Floch

Tel responsable équipe de recherche :

Email responsable équipe de recherche : guillaume.lefloch@univ-rennes1.fr

Site internet de l'équipe de recherche : <https://idpsp.univ-rennes1.fr/>

Moyens à disposition :

Moyens matériels :

Le/La professeur.e des universités nouvellement nommé.e pourra formuler une demande d'Aide à l'Installation Scientifique (AIS), auprès de Rennes Métropole.

Modalités de candidature : (Enregistrement puis dépôt du dossier de candidature sur l'appliquatif Galaxie)

Pièces justificatives :

Les pièces constitutives du dossier figurent dans l'arrêté du 13 février 2015 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités, consultable à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Pièces complémentaires pour les candidatures au titre de la mutation prioritaire ou du détachement prioritaire :

Pour les candidat.e.s à la mutation ou au détachement, séparé.e.s pour des raisons professionnelles de leur conjoint.e et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984, se référer au titre II de l'arrêté du 13 février 2015 modifié ci-dessus mentionné.

Dématérialisation de la candidature :

Le dossier de candidature doit être déposé sur l'appli Galaxie, entre le 24 février 2022 (10h heure de Paris) et le 31 mars 2022 (16h heure de Paris).